

PICO Macon (Belgique)

LOCALISATION



Commune: Momignies

STATION

Topographie

- Altitude : 272 m
- Pente : nulle
- Exposition : plateau

Climat

T°C moy: 9,6°C / Précipitations : 1061 mm/an

Sol

Roche mère : grès quartzitiques (Emsien)

Texture : Limoneuse

Végétation

Principalement graminées et ronces accompagnées de diverses herbacées

Peuplement forestier antérieur

Chênaie avec sous étage de bouleau

Essence suivie

Chêne

Ongulés sauvages présents

Chevreaux, sangliers

Suivi de l'expérimentation : CDAF

Centre de Développement Agroforestier de Chimay ASBL

Route de la Fagne, 34 – B 6460 CHIMAY

Caractéristiques du dispositif

Le réseau PICO « Protections individuelles des plants contre les Ongulés » est un réseau expérimental national dont l'objectif est de **comparer la protection conférée aux plants forestiers par différents types de protection individuelle contre les dégâts occasionnés par les cerfs et chevreuils.**

Méthodes de protection individuelle testées

10 modalités sont testées sur ce site. Les protections individuelles sont appliquées dès la plantation. Les protections répulsives sont renouvelées chaque printemps (sauf la « graisse de mouton 2 applications », appliquée au printemps et à l'automne).

Protections mécaniques

Témoin (non protégé)



Piquets croisés



Pince à bourgeon (Planta gard cactus)



Gaine intégrale (Nortène)



Protections répulsives



Graisse de mouton (TRICO) :
- 1 application / an
- 2 applications / an



Peinture (Peinture bleue SEMA)



Chaux hydraulique



Laine de mouton lavée



Pâte siliceuse (Elaf bourgeon Pâte)

Plantation

La plantation en plein de chênes en racines nues en fente à la bêche a eu lieu en avril 2023.



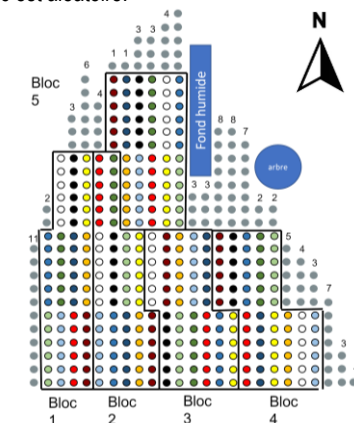
DISPOSITIF

Dimension

Zone expérimentale de 0,239 ha

Schéma expérimental

Le schéma expérimental est constitué de 300 plants répartis en 10 modalités qui sont répétées au sein de 5 blocs. Chaque bloc comporte 10 unités expérimentales (UE) de 6 plants en ligne, avec 1 UE par modalité. La répartition spatiale des UE au sein de chaque bloc est aléatoire.



- 1 ● Témoign non protégé
- 2 ● Pince cactus
- 3 ● Trico 1 application/an
- 4 ● Chaux hydraulique
- 5 ● Pâte à bourgeon Elaf
- 6 ● Témoign protégé
- 7 ● Piquets croisés
- 8 ● Trico 2 applications/an
- 9 ● Laine de mouton
- 10 ● Peinture Sema (Rouge foncé)
- Hors dispositif
- Hors dispositif

Mesures

- Hauteur des plants
- Etat sanitaire
- Etat des protections
- Consommation par les ongulés (notation séparée pousses terminale et latérales)
- Suivi photo de la fréquentation par les ongulés

Financements :

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Liberté
Égalité
Fraternité

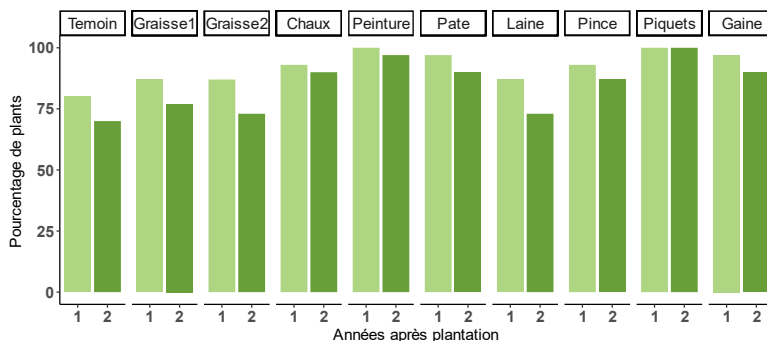
Contact :

g.timal@cdaf.be

Tel : 060/41 40 18

Résultats des mesures de printemps (2024 et 2025)

Taux de survie des plants (cumulée sur 2 saisons de végétation)



Le taux de survie global du dispositif est de **85%** en 2^e année.

Hauteur des plants

La hauteur moyenne des plants vivants, toutes modalités confondues, est de **104 cm** à 1 an et de **113 cm** à 2 ans.

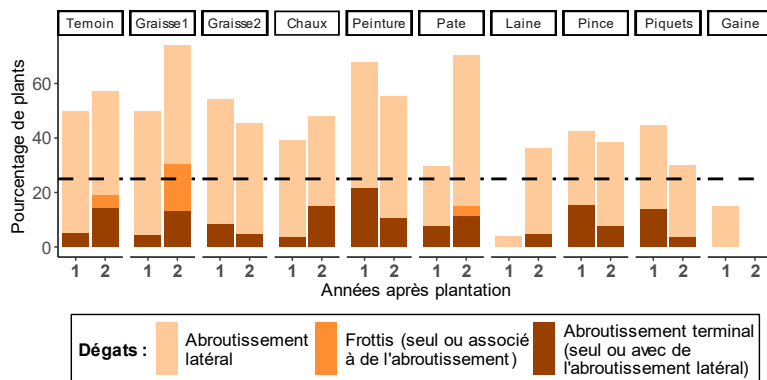
Dégâts d'ongulés sur les plants vivants

Abrouissement terminal : consommation des bourgeons sur la cime du plant.

Abrouissement latéral : consommation des bourgeons latéraux (autres que ceux de la cime).

Seuil de 25% de dégâts : seuil de dégâts à dire d'expert au-delà duquel la plantation est considérée comme compromise par les dégâts de cervidés¹ (ici, seuls l'**abrouissement terminal** et le **frottis** sont concernés par ce seuil).

¹2016, BROSSIER et PALLU, *Le guide pratique de l'équilibre Forêt - Gibier*



Remarque : Les modalités Trico 1 et Trico 2 sont donc identiques en 1^{ère} année, car la 2^e application de la modalité Trico 2 n'a pas été réalisée à l'automne 2023.

Le taux d'abrouissement **terminal** est inférieur à 25% pour toutes les modalités à l'issue de chacune des 2 années. **L'abrouissement latéral est majoritaire**. Cela peut s'expliquer par la hauteur des plants proche de 120 cm, limite au-delà de laquelle on observe peu d'abrouissements par les chevreuils.

Seule la **gaine** a un taux d'abrouissement latéral et terminal **fortement inférieur au témoin non protégé** sur les 2 années.

Peu de frottis sont observés sur ce site malgré la hauteur des plants.